

Lotissement communal : ça démarre

Le chantier de viabilisation du futur lotissement communal a débuté voilà une quinzaine de jours. À terme, dix maisons y seront construites afin de booster la courbe démographique.

Le projet du nouveau lotissement communal de Lacollonge avait été présenté par le maire Michel Blanc lors de ses vœux début 2017. Depuis, une dizaine de jours, le projet s'est fait concret avec les premiers coups de pelles sur cette parcelle d'1,70 hectare jouxtant le lotissement des Ridoles. Pour la municipalité, l'opération se veut avant tout un moyen d'attirer de nouvelles familles. « On s'est par exemple rendu compte que pour cette rentrée le nombre d'enfants ne cessait de baisser », explique Michel Blanc. Aussi, il a été décidé d'utiliser la dernière réserve foncière de la commune pour créer de nouveaux logements.



Le chantier de viabilisation des dix parcelles du futur lotissement communal se terminera d'ici la fin du mois de septembre. Photo L.A.

Aire de jeux

À termes, le lotissement accueillera dix pavillons sur des parcelles d'au moins douze ares, une réserve incendie de 60 m² ainsi qu'une aire de jeux pour les enfants et un terrain de pétanque. « Plus de parcelles demandaient plus de voiries. Et nous ne souhaitons pas une urbanisation trop forte », explique le maire. Le prix de l'aire a été fixé à 8 000 euros.

Les travaux de viabilisation engagés début août se termineront fin septembre laissant alors la place aux constructions. « Pour l'heure, qua-

tre parcelles sont déjà réservées », souligne Michel Blanc, rappelant que les réservations ont été ouvertes au printemps. Le maire ne s'inquiète pas pour les six autres. « La commune reste attractive puisque proche des accès autoroutiers, de la zone commerciale de Bessoncourt. Et la commune bénéficie d'une bonne couverture internet. »

Pour ce projet, la commune qui assure aussi la maîtrise d'ouvrage, a investi environ 400 000 euros hors taxes. Et même si la vente de terrain permettra d'assurer l'équilibre, le

maire souligne que l'investissement n'est pas anodin. « Pour une commune de notre taille, les dépenses sont toujours serrées. »

Avec ce lotissement, le maire compte sur l'arrivée d'une trentaine de nouveaux habitants, de quoi infléchir une courbe démographique descendante.

Laurent ARNOLD

► Pour en savoir plus, contacter la mairie au 09 63 66 43 29 ou sur lacollonge.fr/category/lotissement-communal

10

Le nombre de parcelles qui verront le jour dans le lotissement. Quatre sont déjà réservées.

Des leds dans tout le village

Au mois de juin, la commune de Lacollonge est passée aux leds pour l'ensemble du parc d'éclairage public.

« Nous avons changé les 59 luminaires », précise le maire Michel Blanc. Le coût de l'opération qui comportait l'installation des luminaires et la remise aux normes des deux coffrets s'élève à 16 000 euros hors taxes. Une somme subventionnée à hauteur de 60 % par le Grand Belfort et à 16 % par Territoire d'Énergies.

Pour la commune, ce sera l'occasion de diviser par trois la facture annuelle qui s'élevait à environ 3 000 euros. L'opération devrait donc pour la commune être rentabilisée dans deux ans. « Jusqu'à ce passage, nous coupions l'éclairage de minuit à 4 h du matin. Maintenant, nous proposons un éclairage », précise le maire. À partir de 23 h, l'éclairage se fait moins puissant avec un abaissement de 38 à 17 watts.

L.A.



Les 59 luminaires de la commune sont dorénavant à leds. Photo L.A.

EN IMAGE

MOVAL



Des puces sous un soleil de plomb

L'association Souvenir et Amitié a connu une chaleur caniculaire pour son traditionnel vide-greniers auquel ont participé 190 exposants, le tiers étant du village. Le marquage des emplacements, avec du plâtre a dû être refait trois fois à cause de deux averses. La chaleur a fait apprécier les boissons fraîches mais un peu moins la petite restauration. Les bénévoles de l'association et les amis de Manou du club « RCS » ont été très efficaces pour la sécurité et le stationnement.